

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, HOTEL-DE-VILLE, 16 AOUT 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

ECOLE. DE Medecine et de Chirurgie.

Les lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL.

Portrait de Jacques Cartier.

A la sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager.

AVIS. TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS.

GRANDE REDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES.

M. LOUIS PLAMONDON, se proposant de faire à son Établissement actuel, de riches fondes son fond de Magasin. A partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires.

CORPORATION DE MONTREAL. TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiés de PAYER IMMEDIATEMENT.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES

COMMANDES FRANCO. LES sousignés expédieront le 21 de ce mois et tous les quinze jours pendant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Grammes, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises de manufacture française.

MARCHAND-TAILLEUR. LE sousigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

LIVRES NOUVEAUX.

Les sousignés viennent de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants: Guerre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols.

LIVRES NOUVEAUX.

Les sousignés viennent de recevoir de Paris les ouvrages suivants, dont plusieurs sont classés: Romans de Voltaire 1 vol. Contes, Satires, Épîtres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol.

LIVRES FRANÇAIS.

Les ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le sousigné Grande Rue St. Jacques: Arthur, par Eugene Sue, 4 vols. 8s.

Amateurs, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Les sousignés viennent de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNALES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Health's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings.

ALMANAC NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le sousigné. JOHN MCCOY. 21 déc.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. L'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, Vice-Président.

AVIS est par le présent donné que cette Institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et dimanches (les fêtes exceptées).

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 juillet 1847. £4917 0 9. Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £47850 7 1.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTER jusqu'à nouvel avis, les PASSENGERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal, 8 1/2 heures, A. M.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les sousignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches).

CORPORATION DE MONTREAL. CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, etc. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avis, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au sousigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROUËU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouve chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc.

MAGASIN DE MODES.

MADAME ROUËU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouve chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé s'adressant à JOHN FROTHINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter.

A VENDRE. UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

M. ROBERT FORESTER a l'honneur de présenter ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 105, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendues à des prix très réduits par rapport à ce qu'on trouve dans les articles suivants: Drap superfin de toutes couleurs.

AVIS PUBLIC.

Madame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, etc., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il y ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en vue à partir d'aujourd'hui.

RECEMMENT reçus et à vendre par les sousignés les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs:

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz" 150 do do Havana de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do do de la terre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

AVIS. LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, sur occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui lui a alors échangé ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait infiniment ce dernier en revenant une seconde fois faire un nouvel échange.

Corporation de Montreal. CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, etc. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avis, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au sousigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES sousignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIE et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que THE, CAFES, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

HOTEL DONEGANA.

J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'il a complété les arrangements les plus favorables aux créanciers, il peut maintenant continuer son ETABLISSEMENT, sur le même pied qu'auparavant. Son local est plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les commodités étendues de cet Hotel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incomparable, tout se réunit pour rendre cet Hôtel particulièrement confortable et agréable pour les familles et les voyageurs par agrément, comme aussi pour les hommes d'affaires. Avec des améliorations constantes et une attention incessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Donegana espère mériter une bonne part du patronage public. N. B.—M. J. M. D., prend cette occasion de dire que sa supériorité de son Etablissement, ses changes ne sont pas surdiversés que celles des autres Hôtels de ville.